



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Meurthe-et-Moselle



Mission Écoles et Territoires
Carte scolaire

Affaire suivie par
Bertrand DEMOYEN

Téléphone
03.83.93.56.15
Fax
03.83.93.56.99
Mél.

Bertrand.Demoyen@ac-nancy-metz.fr

4, Rue d'Auxonne
CS 74222
54042 Nancy cedex

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00
Et 13h00 à 17h00

Accueil téléphonique standard
jusqu'à 17h30

Site internet :
dsden54.ac-nancy-metz.fr

La Directrice Académique des Services de
L'Education Nationale de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
des écoles publiques maternelles,
élémentaires et primaires

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale

Nancy, le 29 août 2018

Référence : BD-Poste 356.15- n° 537

Objet : Enquête Rapide de Rentrée 2018 des effectifs du 1^{er} degré de l'enseignement public
(du 03/09 au 05/09/2018).

La saisie de l'enquête rapide de rentrée (date d'observation : 03/09/2018) concerne toutes les écoles du département et sera réalisée comme les années précédentes sur l'**INTERFACE DIRECTEURS 54**

Cette enquête précède le constat de rentrée effectué sur l'application **ONDE** (date d'observation : 20/09/2018) et ne doit donc pas être confondue avec lui.

Afin d'avoir connaissance des conditions de la rentrée dans chaque école du département et de résoudre les ultimes problèmes qui pourraient subsister, l'enquête rapide de rentrée est reconduite pour toutes les écoles du département. Elle correspond à l'état des effectifs **INSCRITS** le jour de la rentrée.

Vous veillerez à préciser dans la rubrique INSCRITS : le nombre des élèves inscrits (donc NON RADIES), qu'ils soient présents ou non le jour de la rentrée.

Les élèves sont comptabilisés, par classe, en référence à leur année de naissance. Les élèves scolarisés en ULIS sont également comptabilisés en référence à leur année de naissance.

L'effectif total de votre école correspond à l'addition des élèves présents et des élèves « absents mais excusés ». Ce total doit par conséquent être identique au nombre d'élèves inscrits.

Vous en trouverez ci-après les modalités :

Connexion : <http://pial.ac-nancy-metz.fr/>

- Gestion éducative et vie de l'élève
- Vie de l'école - premier degré
- Gestion administrative de l'école
- Interface directeur 54

- 1 - sélectionner la rubrique « enquête rapide de rentrée ».
- 2 - sélectionner votre circonscription puis cliquer sur envoyer.
- 3 - indiquer le n° RNE ainsi que le mot de passe de la messagerie administrative de votre école (en cas de perte, prendre contact avec votre I.E.N.).
- 4 - vous accédez à la page d'accueil propre à votre école ; depuis cette page d'accueil vous pouvez :

* 1^{ère} étape : mettre à jour des données concernant l'école puis enregistrer les données

* 2^{ème} étape : saisir les différents niveaux de classes et les effectifs.

Une ligne a été créée pour chaque classe existante le jour de la rentrée dans l'école.

Pour chaque classe :

* saisir le ou les noms du ou des enseignants de la classe puis valider

* ajouter le ou les niveaux correspondants en cliquant sur « ajouter un niveau à la classe »

- dans le menu déroulant, sélectionner le niveau concerné

- entrer les effectifs correspondant selon les trois catégories : inscrits, présents ou absents
/ excusés

- valider

A noter, pour les classes à plusieurs niveaux, renouveler la procédure ci-dessus pour chacun des niveaux constituant la classe.

Après la saisie de la totalité des classes, vous pouvez choisir la version imprimable.

La période de saisie est fixée du 03-09-2018 (date d'observation) au 05-09-2018 (fin de saisie impérative).

Le constat de rentrée sur l'application **ONDE** fera l'objet d'une prochaine circulaire d'application.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

Signé

Emmanuelle COMPAGNON